



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/590/Add.1
25 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 125 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE
DU MAINTIEN DE LA PAIX À CHYPRE

Rapport du Secrétaire général

Additif

RÉSUMÉ

On trouvera dans le présent rapport la version révisée du rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994. Le montant brut des dépenses pour cette période de six mois et demi s'élève à 22 550 100 dollars (montant net : 22 166 800 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 249 900 dollars (montant net : 190 900 dollars). Il y a lieu de rappeler que par sa résolution 49/230 du 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé de déduire des charges à répartir entre les États Membres pour la période allant du 1er janvier au 31 juin 1995 leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut estimé à 249 900 dollars (montant net : 190 900 dollars). Le rapport fournit les informations sur l'état, au 31 mars 1995, des contributions au titre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dont il ressort que les contributions dues pour la période allant du 16 juin 1993 au 31 décembre 1994 s'élevaient à 5,1 millions de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1	3
II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT	2 - 3	3
III. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 16 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 1994	4 - 6	4
IV. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	7	4

Annexes

I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994		5
II. Informations complémentaires concernant l'exécution du budget pendant la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994		9
III. Effectif approuvé, taux d'occupation des postes et taux de vacances de poste pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994		19

I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 14 de sa résolution 49/230 du 21 décembre 1994, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, d'ici à avril 1995, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, un rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994. Le présent rapport fait suite à cette demande.

II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT

2. On se souviendra que dans sa résolution 47/236 du 14 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé, entre autres, que les dépenses de la Force engagées à compter du 16 juin 1993 dont le financement n'aurait pu être assuré au moyen de contributions volontaires seraient à considérer comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies.

3. On trouvera dans le tableau ci-après un état récapitulatif des contributions reçues ou restant à régler au 31 mars 1995 pour la période allant du 16 juin 1993 au 31 décembre 1994, déduction faite des sommes portées au crédit des États Membres. Il en ressort que le montant total des contributions restant dues par les États Membres s'élève à 5 122 079 dollars.

Tableau 1

État, au 31 mars 1995, des contributions dues pour la période
 allant du 16 juin 1993 au 31 décembre 1994

	<u>16 juin 1993- 31 décembre 1994</u>
<u>Ressources</u>	
Crédits ouverts	—
Crédits approuvés	31 221 000
	<hr/>
Total	31 221 000
	<hr/> <hr/>
<u>Montant mis en recouvrement</u>	
Sommes portées au crédit des États Membres :	—
Recettes provenant des contributions du personnel	817 976
Solde inutilisé	—
	<hr/>
Montant net mis en recouvrement	30 403 024
	<hr/>
<u>Montants reçus</u>	25 280 945
	<hr/>
<u>Solde restant à percevoir</u>	5 122 079
	<hr/> <hr/>

III. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 16 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 1994

4. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 927 (1994) du 15 juin 1994, a prorogé le mandat de la Force pour la période de six mois et demi allant du 16 juin au 31 décembre 1994. Le montant total brut des ressources allouées à la Force pour la période de six mois allant du 16 juin au 15 décembre 1994 s'élevait à 22,8 millions de dollars (montant net : 22 357 700 dollars), ce montant comprenant des contributions volontaires, dont celles du Gouvernement chypriote (7,6 millions de dollars), représentant le tiers du total considéré, et du Gouvernement grec (3 250 000 dollars), correspondant à la moitié de sa contribution annuelle de 6,5 millions de dollars. Le montant brut des dépenses pour la période de six mois et demi allant du 16 juin au 31 décembre 1994, s'est élevé à 22 550 100 dollars (montant net : 22 166 800 dollars), ce qui laisse des économies d'un montant brut de 249 900 dollars (montant net : 190 900 dollars).

5. Dans l'annexe I, le montant réparti des ressources allouées à la Force (colonne 1) est comparé au montant effectif des dépenses (colonne 2) pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994, par rubrique budgétaire. La colonne 3 (économies ou dépassements) qui donne la différence entre le montant initialement réparti et le montant effectif des dépenses, fait apparaître des économies d'un montant brut total de 249 900 dollars (montant net : 190 900 dollars). Bien que le montant total des dépenses effectives n'ait pas changé par rapport au montant estimatif des dépenses présenté dans le précédent rapport sur l'exécution du budget¹, des variations se sont produites en ce qui concerne certains postes importants de dépense. Le montant prévu des dépenses, tel qu'il figure dans le précédent rapport sur l'exécution du budget, a donc été révisé pour tenir compte des chiffres effectifs. Il y a lieu de rappeler qu'au paragraphe 10 de sa résolution 49/230, l'Assemblée générale a décidé qu'il serait déduit des charges à répartir entre les États Membres leurs parts respectives du solde inutilisé, d'un montant brut de 249 900 dollars (montant net : 190 900 dollars) pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994.

6. On trouvera dans l'annexe II des informations complémentaires sur l'exécution du budget, par rubrique. L'annexe III contient le tableau d'effectifs approuvé, le taux d'occupation des postes et le taux de vacances de poste pour la période considérée, en ce qui concerne le personnel civil et le personnel militaire.

IV. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

7. Sur la base du rapport sur l'exécution du budget au cours de la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994 qui figure dans le présent document, l'Assemblée générale n'a pas à prendre de mesures supplémentaires à sa quarante-neuvième session en ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Notes

¹ A/49/590.

ANNEXE I

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant réparti (1)	Montant effectif des dépenses (2)	Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	32,9	17,1	15,8
Frais de voyage	40,8	10,6	30,2
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,2	0,4	0,8
Total partiel	74,9	28,1	46,8
b) <u>Contingents</u>			
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	8 075,2	8 756,7	(681,5)
Détente et loisirs	74,7	100,5	(25,8)
Rations	1 051,1	1 051,1	—
Indemnité journalière	288,0	337,6	(49,6)
Déploiement, relève et rapatriement	1 107,0	979,0	128,0
Total partiel	10 596,0	11 224,9	(628,9)
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>			
Matériel appartenant aux contingents	750,0	750,0	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	100,0	—	100,0
Total partiel	850,0	750,0	100,0
Total, rubrique 1	11 520,9	12 003,0	(482,1)
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	96,4	107,7	(11,3)
Frais de voyage	128,0	29,7	98,3
Indemnité d'habillement et d'équipement	3,5	3,5	—
Total partiel	227,9	140,9	87,0
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	1 068,2	1 040,6	27,6
Traitements du personnel local	—	—	—
Personnel temporaire	51,5	—	51,5
Dépenses communes de personnel	969,6	634,1	335,5
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	—	—	—

/ . . .

	Montant réparti (1)	Montant effectif des dépenses (2)	Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)
Autres voyages autorisés	49,0	45,0	4,0
Total partiel	2 138,3	1 719,7	418,6
Total, rubrique 2	2 366,2	1 860,6	505,6
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	—	0,6	(0,6)
Aménagement et rénovation des locaux	118,5	50,9	67,6
Services d'entretien	102,0	90,2	11,8
Fournitures d'entretien	—	—	—
Éclairage, chauffage, énergie et eau	398,0	336,6	61,4
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—
Total, rubrique 3	618,5	478,3	140,2
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>			
Routes	402,0	401,7	0,3
Total, rubrique 4	402,0	401,7	0,3
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	440,0	180,7	259,3
Location de véhicules	414,6	526,5	(111,9)
Matériel d'atelier	25,0	16,9	8,1
Pièces de rechange, réparations et entretien	216,5	224,0	(7,5)
Carburants et lubrifiants	297,8	198,2	99,6
Assurance	33,0	31,0	2,0
Total, rubrique 5	1 426,9	1 177,3	249,6
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	904,5	975,6	(71,1)
Carburants et lubrifiants	20,9	20,9	—
Déploiement	—	186,0	186,0
Total partiel	925,4	1 182,5	(257,1)
b) <u>Avions</u>			
—	—	—	—
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>			
—	—	—	—
d) <u>Autres dépenses</u>			
—	—	—	—
Total, rubrique 6	925,4	1 182,5	(257,1)
7. <u>Opérations navales</u>			
—	—	—	—

/ . . .

	Montant réparti (1)	Montant effectif des dépenses (2)	Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)
8. <u>Transmissions</u>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	40,0	29,8	10,2
Pièces de rechange et fournitures	50,6	40,8	9,8
Matériel d'atelier et d'essai	10,6	4,3	6,3
Communications commerciales	60,6	176,7	(116,1)
Total partiel	161,8	251,6	(89,8)
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—
Total, rubrique 8	161,8	251,6	(89,8)
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel informatique	39,3	18,5	20,8
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	36,0	—	36,0
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Matériel médical	—	—	—
Matériel d'hébergement	63,6	44,1	19,5
Pièces de rechange, réparations et entretien	124,6	12,2	112,4
Total, rubrique 9	263,5	74,8	188,7
10. <u>Fournitures et services</u>			
a) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	75,9	56,3	19,6
Fournitures médicales	44,0	20,9	23,1
Fournitures sanitaires et de nettoyage	30,0	30,0	—
Abonnements	6,0	4,5	1,5
Bâches antiprojectiles	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	47,0	53,8	(6,8)
Fournitures pour la défense des périmètres	20,0	3,8	16,2
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	52,0	27,2	24,8
Autres fournitures	—	—	—
Total partiel	274,9	196,5	78,4
b) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	10,0	10,0	—
Services contractuels	4 030,4	4 158,6	(128,2)
Services de sécurité	—	—	—
Services et traitements médicaux	75,0	47,2	27,8
Services d'entretien	—	—	—

/ . . .

	Montant réparti (1)	Montant effectif des dépenses (2)	Économies/ (dépassements) (3) = (1) - (2)
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—
Autres services	55,4	128,2	(72,8)
Dépenses de représentation	2,0	2,0	—
Total partiel	4 172,8	4 346,0	(173,2)
Total, rubrique 10	4 447,7	4 542,5	(94,8)
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	18,0	18,0	—
Total, rubrique 16	18,0	18,0	—
17. <u>Système intégré de gestion</u>	25,0	25,0	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	181,8	151,5	30,3
19. <u>Contributions du personnel</u>	442,3	383,3	59,0
Total brut, rubriques 1 à 19	22 800,0	22 550,1	249,9
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(442,3)	(383,3)	(59,0)
Total net, rubriques 1 à 20	22 357,7	22 166,8	190,9

ANNEXE II

Informations complémentaires concernant l'exécution du budget
 pendant la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994

(En dollars des États-Unis)

	Économies/ (dépassements)
1. <u>Personnel militaire</u>	(482 000)
a) <u>Observateurs militaires</u>	46 800
i) <u>Indemnité de subsistance (missions)</u>	15 800

Sur les 12 observateurs militaires pour lesquels une indemnité de subsistance (missions) avait été prévue au budget, 4 Hongrois ont été rapatriés le 13 août 1994, 4 Irlandais le 17 septembre 1994 et les 4 Autrichiens restants le 31 octobre 1994. Ces observateurs n'ayant pas été remplacés, des économies ont été réalisées à cette rubrique.

ii) <u>Frais de voyage</u>	30 200
--------------------------------------	--------

Les économies à cette rubrique résultent du fait que les observateurs n'ont pas été remplacés.

iii) <u>Indemnité d'habillement et d'équipement</u>	800
---	-----

Les observateurs n'ayant pas accompli l'intégralité de la durée prévue de leur service, ils n'ont pas perçu d'indemnité d'habillement, d'où les économies réalisées à cette rubrique.

b) <u>Contingents</u>	(628 900)
---------------------------------	-----------

i) <u>Remboursements aux gouvernements aux taux standard</u>	(681 500)
--	-----------

Le dépassement à cette rubrique résulte de la prorogation de deux semaines du mandat de la Force, jusqu'au 31 décembre 1994, prorogation pour laquelle aucun montant n'avait été prévu au budget. En outre, les effectifs moyens au cours du mois d'octobre ont été supérieurs aux prévisions en raison des chevauchements qui se sont produits à l'occasion de la relève du contingent du Royaume-Uni.

ii) <u>Détente et loisirs</u>	(25 800)
---	----------

Un dépassement a été enregistré à cette rubrique pour les raisons indiquées ci-dessus.

iii) <u>Rations</u>	-
-------------------------------	---

Pas de modification.

/...

iv) Indemnité journalière (49 600)

Un dépassement a été enregistré à cette rubrique pour les raisons indiquées plus haut.

v) Déploiement, relève et rapatriement 128 000

Le montant des dépenses prévues à cette rubrique avait été calculé sur la base des effectifs approuvés, à savoir 1 230 hommes. Comme en décembre 1994, le nombre effectif de militaires déployés était de 1 175, des économies d'un montant de 128 000 dollars ont été réalisées.

c) Autres dépenses afférentes aux contingents 100 000

i) Matériel appartenant aux contingents -

Le montant de 750 000 dollars prévu à l'origine a été conservé pour cette rubrique.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité 100 000

Aucun cas de décès ou d'invalidité n'ayant été signalé pendant la période considérée, les ressources prévues à cette rubrique n'ont pas été engagées à cette fin et ont servi à financer une partie des dépassements de crédit à d'autres rubriques.

2. Personnel civil 505 600

a) Police civile 87 000

i) Indemnité de subsistance (missions) (11 300)

Le dépassement enregistré à cette rubrique est imputable à la prorogation de deux semaines du mandat de la Force, jusqu'au 31 décembre 1994, et au paiement d'une indemnité de subsistance (missions) à cinq contrôleurs supplémentaires de la police civile qui fournissent un appui humanitaire à la communauté chypriote turque vivant dans les zones de Limassol, Paphos et Polis, élément pour lequel aucun montant n'avait été inscrit au budget.

ii) Frais de voyage 98 300

Des ressources avaient été prévues pour couvrir les frais de voyage afférents à la relève de 10 policiers civils australiens et de 15 policiers civils irlandais. Les montants retenus pour le coût des billets d'avion aller retour étaient de 6 800 dollars et 4 000 dollars, respectivement. Les économies réalisées (98 300 dollars) tiennent principalement au fait que le nombre de policiers civils australiens relevés au cours de la période considérée a été inférieur aux prévisions et que le coût effectif des billets d'avion pour l'Irlande a été légèrement moins élevé que prévu.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement -

Pas de modification.

b) Personnel international et personnel local 418 600

i) Traitements du personnel international 27 600

Le montant initialement prévu à cette rubrique correspondait aux traitements de 41 fonctionnaires internationaux. Le taux de vacances de poste ayant été de 15,5 %, une économie de 64 900 dollars a été réalisée. Une partie de ce montant a été utilisée pour couvrir le coût du poste du Représentant permanent du Secrétaire général (37 300 dollars), pour lequel des crédits avaient été inscrits à la rubrique relative au personnel temporaire.

ii) Traitements du personnel local -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iii) Personnel temporaire 51 500

Les dépenses afférentes au poste du Représentant permanent du Secrétaire général ont été imputées à la rubrique relative aux traitements du personnel international.

iv) Dépenses communes de personnel 335 500

Les économies à cette rubrique sont imputables en partie au fait que les ressources prévues dans le document A/48/846 avaient été surestimées de 147 000 dollars, et en partie au fait que le taux de vacances de poste s'est établi à 15,5 % au cours de la période considérée.

v) Indemnité de subsistance (missions) -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vi) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

viii) Autres voyages autorisés 4 000

Les économies réalisées s'expliquent par le fait que le nombre de voyages autorisés effectués au Moyen-Orient a été inférieur aux prévisions.

3.	<u>Locaux/hébergement</u>	140 200
	i) <u>Location de locaux</u>	(600)

Bien que le Gouvernement chypriote fournisse aux Nations Unies des locaux à titre gratuit, la Force a dû verser un loyer mensuel de 100 dollars pour un champ de tir, ce qui a entraîné un dépassement de 600 dollars à cette rubrique.

	ii) <u>Aménagement et rénovation des locaux</u>	67 600
--	---	--------

Des économies ont été réalisées suite à l'annulation de certains projets, concernant notamment la pose de revêtements en dur sur certains passages et des travaux de signalisation routière dans la zone protégée par les Nations Unies.

	iii) <u>Services d'entretien</u>	11 800
--	--	--------

Des économies ont été réalisées du fait que le coût des services de voirie a été inférieur aux prévisions.

	iv) <u>Éclairage, chauffage, énergie et eau</u>	61 400
--	---	--------

Les économies réalisées tiennent en partie au fait que la consommation d'électricité, d'eau et de mazout a été inférieure aux prévisions et en partie au fait que les prévisions budgétaires avaient été établies sur la base de quatre secteurs au lieu de trois.

	v) <u>Construction de locaux/bâtiments préfabriqués</u>	-
--	---	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

4.	<u>Remise en état des infrastructures</u>	300
	<u>Routes</u>	300

Le coût des services d'entrepreneurs locaux auxquels on a fait appel pour entretenir et réparer les chemins de patrouille a été légèrement inférieur aux prévisions.

5.	<u>Transports</u>	249 600
	i) <u>Achat de véhicules</u>	259 300

Des économies ont été réalisées à cette rubrique en partie parce qu'un véhicule de l'ONUSOM a été transféré à titre gratuit à la Force, celle-ci ayant uniquement eu à payer les frais de transport correspondant de Mogadishu à Nicosie, et que deux véhicules seulement ont été achetés au cours de la période considérée. Les autres véhicules nécessaires avaient été achetés au cours de la période du mandat précédent dans le cadre de l'accord de location qui existait à l'époque avec le Royaume-Uni.

ii) Location de véhicules (111 900)

Des ressources avaient été prévues pour la location de 174 véhicules au cours de la période considérée. Le dépassement enregistré tient au fait que les tarifs effectifs de location se sont élevés à 475 dollars par véhicule par mois, alors que les prévisions avaient été établies sur la base de 397 dollars.

iii) Matériel d'atelier 8 100

Le régiment d'appui du Royaume-Uni s'étant retiré en décembre 1993, il a fallu remplacer une quantité limitée d'outils et de matériel d'atelier précédemment fournis par ledit régiment dans le cadre de l'accord de partage des coûts entre le Royaume-Uni et l'ONU. Le coût de ces articles ayant été inférieurs aux prévisions, des économies ont été réalisées à cette rubrique.

iv) Pièces de rechange, réparations et entretien (7 500)

Le coût des pièces de rechange nécessaires pour les véhicules utilisés par le contingent britannique dans le cadre de l'accord de location existant a été plus élevé que prévu, d'où un dépassement de 7 500 dollars.

v) Carburants et lubrifiants 99 600

Le montant prévu pour les carburants et lubrifiants a été établi sur la base des frais de fonctionnement du régiment d'appui du Royaume-Uni, qui a été retiré en décembre 1993. Les mesures prises par la Force pour rationaliser le système centralisé de gestion de son parc de véhicules et appliquer des procédures plus rigoureuses de contrôle des déplacements ont permis d'utiliser le parc de manière plus efficace, de réduire la consommation globale de carburants et de lubrifiants et, partant, de réaliser une économie de 99 600 dollars à cette rubrique.

vi) Assurance 2 000

Compte tenu des efforts déployés par la Force pour identifier des compagnies offrant des polices d'assurance moins coûteuses, des économies d'un montant de 2 000 dollars ont pu être réalisées.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères (257 100)

Au cours de la période considérée, l'accord de location avec le Royaume-Uni a pris fin et a été remplacé par un accord avec l'Argentine. Les trois hélicoptères Gazelle que le Royaume-Uni avait fournis pour la période allant du 16 juin au 30 septembre 1994 ont été remplacés par deux hélicoptères légers d'observation Hughes H-500 D/M fournis par l'Argentine.

i) Location/affrètement (71 100)

Le montant prévu à l'origine correspondait à 540 heures de vol, à raison de 1 675 dollars l'heure. Le dépassement enregistré est imputable à une légère augmentation du nombre d'heures de vol.

ii) Carburants et lubrifiants

Pas de modification.

iii) Déploiement (186 000)

L'accord de location ayant été transféré le 30 septembre 1994 de l'unité d'hélicoptères du Royaume-Uni à celle de l'Argentine, il a fallu couvrir les frais de déploiement des hélicoptères argentins alors qu'aucun crédit n'avait été prévu à ce titre, d'où un dépassement de 186 000 dollars.

b) Avions —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

c) Indemnité de subsistance des équipages —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

d) Autres dépenses —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

7. Opérations navales —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

8. Transmissions (89 800)

a) Éléments complémentaires (89 800)

i) Matériel de transmissions 10 200

Les conditions plus favorables que la Force a pu négocier avec les fournisseurs de matériel de transmissions ont permis de réaliser des économies.

ii) Pièces de rechange et fournitures 9 800

Les économies réalisées s'expliquent par le fait que les besoins de pièces de rechange ont été moins importants que prévu et que les pièces nécessaires ont coûté moins cher que prévu.

iii) Matériel d'atelier et d'essai 6 300

Les économies réalisées tiennent au fait que le matériel acheté a coûté moins cher que prévu.

iv) Communications commerciales (116 100)

Le dépassement enregistré s'explique par le fait que le tarif des communications commerciales a été plus élevé que prévu.

b) Contrat relatif au réseau principal -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

9. Matériel divers 188 700

i) Mobilier de bureau -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

ii) Matériel de bureau -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iii) Matériel informatique 20 800

Les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions, d'où les économies réalisées à cette rubrique.

iv) Groupes électrogènes -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

v) Matériel d'observation 36 000

Comme il n'a pas été acheté de matériel d'observation au cours de la période considérée, des économies ont été réalisées à cette rubrique.

vi) Citernes à essence et débitmètres -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vii) Matériel médical et dentaire -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

viii) Matériel d'hébergement 19 500

Les conditions plus favorables que la Force a pu négocier avec les fournisseurs de matériel d'hébergement ont permis de réaliser des économies.

ix) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . 112 400

Les conditions plus favorables que la Force a pu négocier avec les fournisseurs de pièces de rechange ont permis de réaliser des économies. En outre, les besoins de pièces de rechange ont été moins importants que prévu, et le matériel de la Force a nécessité moins de réparations et d'entretien.

/...

10. <u>Fournitures et services</u>	(94 800)
a) <u>Services divers</u>	(173 200)
i) <u>Vérification des comptes</u>	-

Pas de modification.

ii) <u>Services contractuels</u>	(128 200)
--	-----------

Le montant prévu au titre des services contractuels avait été établi sur la base de 368 agents locaux. Le dépassement est imputable au fait que le coût des services de munitions et de magasins a été plus élevé que prévu, qu'il a fallu effectuer des paiements imprévus au titre de primes et indemnités de licenciement, et que le Royaume-Uni a demandé tardivement le remboursement des frais de voyage du personnel civil recruté localement.

iii) <u>Services de sécurité</u>	-
--	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iv) <u>Services et traitements médicaux</u>	27 800
---	--------

Durant la période au cours de laquelle la Force était financée au moyen de contributions volontaires, les services et traitements médicaux nécessaires étaient assurés à titre gratuit pour tout le personnel britannique, ainsi que pour le personnel non britannique au quartier général de la Force. Faute de données sur le nombre et la fréquence des services requis, le montant des ressources prévues à ce titre a été surestimé, d'où les économies réalisées à cette rubrique.

v) <u>Services d'entretien</u>	-
--	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vi) <u>Demandes d'indemnisation et règlements</u>	-
---	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vii) <u>Autres services</u>	(72 800)
---------------------------------------	----------

Le dépassement enregistré s'explique en partie par le fait qu'il a fallu réparer à l'improviste un transformateur dans la zone tampon (3 300 dollars) et en partie par les pertes au change sur les factures libellées en livres sterling se rapportant aux services logistiques fournis par le Royaume-Uni (69 500 dollars).

viii) <u>Dépenses de représentation</u>	-
---	---

Pas de modification.

b)	<u>Fournitures diverses</u>	78 400
i)	<u>Papeterie et fournitures de bureau</u>	19 600
ii)	<u>Fournitures médicales</u>	23 100

La Force ayant trouvé des fournisseurs locaux qui appliquaient des tarifs avantageux, il a été possible de réaliser des économies au titre de la papeterie et des fournitures de bureau ainsi que des fournitures médicales.

iii)	<u>Fournitures sanitaires et de nettoyage</u>	-
------	---	---

Pas de modification.

iv)	<u>Abonnements</u>	1 500
-----	------------------------------	-------

Des ressources avaient été prévues pour couvrir le coût des abonnements à divers journaux, revues, indicateurs de compagnie aérienne, publications professionnelles et livres de bibliothèque. Les économies réalisées s'expliquent par le fait que certains de ces abonnements n'ont pas été pris.

v)	<u>Bâches antiprojectiles</u>	-
----	---	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vi)	<u>Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants</u>	(6 800)
-----	---	---------

Le dépassement enregistré s'explique par le fait qu'il a fallu acheter des uniformes supplémentaires de diverses tailles pour des agents du Service mobile.

vii)	<u>Fournitures pour la défense des périmètres</u>	16 200
------	---	--------

Comme il a fallu moins de fil de fer à boudin, piquets et fil de fer barbelé que prévu, des économies ont été réalisées à cette rubrique.

viii)	<u>Cartes d'état-major</u>	-
-------	--------------------------------------	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

ix)	<u>Intendance et magasins</u>	24 800
-----	---	--------

Les économies réalisées tiennent au fait que les achats ont été moins importants que prévu.

x)	<u>Autres fournitures</u>	-
----	-------------------------------------	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

11.	<u>Fournitures et services liés aux élections</u>	-
-----	---	---

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

12. Programmes d'information -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

13. Programmes de formation -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

14. Programmes de déminage -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface -

Pas de modification.

17. Système intégré de gestion -

Pas de modification.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 30 300

En application de la résolution 48/226 C de l'Assemblée générale en date du 29 juillet 1994, le montant prévu à cette rubrique tient compte de l'ajustement des recettes inscrites au compte d'appui opéré sur la base du montant effectif des dépenses afférentes au personnel civil.

19. Contributions du personnel 59 000

Les économies à cette rubrique s'expliquent par le fait que le taux moyen de vacances de poste s'est établi à 15,5 %.

20. Recettes provenant des contributions du personnel (59 000)

Le montant indiqué à cette rubrique découle directement du montant indiqué à la rubrique ci-dessus.

ANNEXE III

Effectif approuvé, taux d'occupation des postes et taux de vacances
 de poste pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994

Classe	Effectif approuvé	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
		1994						
1. Personnel civil :								
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>								
SGA	—	—	—	—	—	—	—	—
SSG	2	2	2	2	1	1	1	1
D-2	—	—	—	—	1	1	1	1
D-1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-5	2	2	1	1	1	1	1	1
P-4	1	1	1	1	1	1	1	1
P-3	2	1	1	1	1	1	1	1
P-2/1	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	8	7	6	6	6	6	6	6
Taux de vacances de poste ^a	—	13 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %
<u>Services généraux et autres catégories</u>								
Services généraux	6	6	6	6	6	6	6	6
Service mobile	26	24	25	25	23	24	25	25
Total partiel	32	30	31	31	29	30	31	31
Taux de vacances de poste	—	9 %	6 %	6 %	12 %	9 %	6 %	6 %
Agents locaux	368	309	310	310	305	305	306	306
Taux de vacances de poste	—	16 %	16 %	16 %	17 %	17 %	17 %	17 %
Total, personnel civil	408	346	347	347	340	341	343	343
2. Personnel militaire	1 273	1 117	1 153	1 151	1 154	1 434	1 170	1 141
Taux de vacances de poste (militaires)	—	9 %	6 %	6 %	6 %	^b	5 %	7 %

^a Taux de vacances de poste pour le personnel recruté sur le plan individuel : 15,5 %.

^b Effectif supérieur : l'effectif approuvé en raison des chevauchements qui se sont produits au moment de la relève du contingent britannique.
